

CONFINEMENT JOUR 2 : MERCREDI DE LA 3ÈME SEMAINE DE CARÊME

Évangile du jour commenté par Dom Paul Delatte

Mt 15, 1-4 — Alors des scribes et des pharisiens de Jérusalem s'approchèrent de Jésus, en disant : « Pourquoi Vos disciples violent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne lavent pas leurs mains lorsqu'ils mangent du pain. » Mais Jésus leur répondit : « Et vous, pourquoi violez-vous le commandement de Dieu, à cause de votre tradition ? »

Même à une longue distance de Jérusalem, le Seigneur ne cesse pas d'être observé. La Synagogue soudoie des espions. Les pharisiens et quelques scribes de Jérusalem se concertent et se groupent auprès de Jésus : l'évangile ne précise point en quelle localité. Ils viennent, bien décidés à trouver quelque élément blâmable ; à défaut de grosses infractions, ils relèvent avec âpreté les menus détails qui leur déplaisent : c'est le propre des esprits difficiles et mécontents. Ils observent, avec malignité, la conduite du Seigneur, celle des disciples ; car critiquer les disciples, c'est encore critiquer le Maître, responsable de leur formation. Ils ont remarqué que certains disciples prenaient leurs repas avec des mains profanes, c'est-à-dire non lavées et, selon eux, impures. Peut-être n'était-ce qu'accidentellement ; mais l'hostilité conclut facilement de l'acte à l'habitude, et aime à généraliser. Saint Marc, qui écrit pour les gentils, fournit ici quelques explications. Les pharisiens, dit-il, et du reste tous les Juifs, ne se mettent à table qu'après s'être soigneusement purifié les mains. Ce n'était pas seulement question de propreté : c'était le désir d'effacer toute souillure légale, contractée par le simple contact avec une personne ou un objet réputés impurs. Aussi avaient-ils accoutumé de placer leurs synagogues ou leurs lieux de prière dans le voisinage des eaux courantes (Act 16, 13) ; et ils préparaient, dans leurs demeures, d'abondantes réserves d'eau pure (Io 2, 6).

Le précepte de la pureté légale et des ablutions était de Dieu (Lv 14, 15, 22, etc.) ; mais la précaution de se laver à tout propos, à toute heure, toutes les fois qu'on était allé sur la place publique ; l'habitude de tremper ou d'asperger coupes, vases d'airain et même lits de table, tout cela était surajouté à la Loi, tout cela venait de la casuistique des pharisiens et du ritualisme méticuleux où se complaisait leur pensée. Les exigences s'augmentaient de jour en jour : comment des gens du peuple eussent-ils pu les connaître et les supporter toutes ? L'autorité traditionnelle avait établi ces coutumes comme une défense extérieure et comme une haie de protection autour de la Loi. Qu'était-il arrivé ? Un déplacement de l'attention religieuse. On en était venu à oublier la Loi écrite, parfois même à lui préférer la tradition des hommes ; le Décalogue s'était émietté en prescriptions menues. Ce souci jaloux des rites extérieurs avait réduit d'autant la religion intérieure de chacun : au lieu de se traduire, comme il est normal, par l'attachement et la dévotion à Dieu, la piété juive prétendait se satisfaire par la fidélité matérielle à des pratiques souvent puérides. Ainsi le conflit que nous avons vu s'ouvrir jadis à propos du sabbat, se poursuit sur un autre terrain. Évitions toute méprise : dans ces cas de conscience chétifs, dans ces discussions d'apparence insignifiante, deux conceptions fondamentales et opposées de la vie religieuse se heurtent violemment.

Les pharisiens et les scribes demandent au Seigneur : « Pourquoi vos disciples ne marchent-ils pas selon la tradition des anciens ? Pourquoi mangent-ils avec des mains impures ? » Au lieu de discuter un point de détail, au lieu d'excuser, au lieu de s'arrêter aux surfaces, la réponse du Seigneur va chercher dans les cœurs les dispositions mêmes qui sont la cause première du débat. Ce n'est pas le stratagème de discussion qui consiste à désertir rapidement le terrain où l'on se sent plus faible, à déplacer la question pour reconquérir ailleurs ses avantages ; ce n'est même pas, à proprement parler, une critique répondant à une autre critique, mais plutôt une récusation

opposée à des juges incompetents. Toutes les inquietudes pharisiennes naissent d'un état d'âme profond. Le pourquoi du Seigneur rend raison de leur pourquoi : « Mais vous, leur dit-il, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu, pour demeurer fidèles à votre tradition? » Comment osent-ils s'arroger la fonction de juges et de docteurs, ceux qui méconnaissent et méprisent la Loi, le code religieux selon lequel on doit prononcer ?

Mt 15, 4-9 — Car Dieu a dit : « Honore ton père et ta mère » ; et : « Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort. » Mais vous, vous dites : « Quiconque aura dit à son père ou à sa mère : "Tout don que je fais à Dieu vous profitera", ne sera pas tenu d'honorer son père ou sa mère. » Ainsi, vous avez annulé le commandement de Dieu par votre tradition. Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit : « Ce peuple M'honore des lèvres, mais son cœur est loin de Moi ; ils Me rendent un culte inutile, enseignant des doctrines et des ordonnances humaines. »

Un précepte de Dieu a été formulé par Moïse : « Honorez votre père et votre mère » ; et encore : « Celui-là est digne de mort qui maudit son père ou sa mère » : ce précepte implique, il va de soi, le devoir de les assister dans leurs besoins, d'assurer la vie à ceux qui nous l'ont donnée (Dt, 5, 16 ; Ex, 20, 12 ; 21, 17). Et Voici comment certains Juifs en usaient avec leurs parents : « Que les biens dont j'aurais pu vous aider, leur déclaraient-ils, soient Corban, c'est-à-dire deviennent une offrande sacrée. » Sous le bénéfice de cette consécration intentionnelle et non réelle, ils s'autorisaient à laisser leurs parents mourir de faim, et, dans une mesure, rendaient Dieu complice de leur cruauté ; car c'était sous prétexte de ne pas manquer à Dieu qu'ils se refusaient à distraire quelque chose de leurs biens. Vraiment, dit le Seigneur, voilà une belle manière d'annuler la parole et le commandement de Dieu, pour demeurer fidèles à une tradition imaginée par vous, transmise par vous ! Est-ce là honorer son père et sa mère ? Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables, toutes inspirées par le même esprit. — Le grief a été choisi avec un art infini : il ne s'agit plus, en effet, d'une ablution matérielle, somme toute insignifiante, mais d'un précepte divin, de droit naturel, formulé, garanti et sanctionné par Dieu ; d'un précepte qui appartenait mi-partie à la première table de la Loi, mi-partie à la seconde.

C'était une grande et forte leçon, montrant une fois de plus aux docteurs, aux foules, aux apôtres que la religion est chose d'âme, et que ce n'est pas avec des attitudes, des mots, des pratiques d'où l'esprit est absent que l'on peut se rendre agréable à Dieu. Que le Seigneur exige de nous l'accomplissement de nos devoirs envers lui, c'est doctrine bien connue : encore faut-il reconnaître qu'il n'accueille que le culte et l'adoration en esprit et en vérité. Les œuvres extérieures demeurent prescrites, sans doute, mais comme traduction de sentiments intérieurs, et parce que c'est avec notre être tout entier, ramené à l'unité et à la simplicité d'intention, qu'il nous faut paraître devant Dieu : « Que notre esprit soit au diapason de notre voix », dira saint Benoît ; et la Liturgie : « Que notre langue, notre cœur, notre vie, notre force fassent éclater la louange. » Comme dans les Psaumes et les Prophètes, comme dans le sermon sur la Montagne, comme dans cette autre circonstance où les pharisiens s'entendront appeler des sépulchres blanchis, le Seigneur accable ici de son mépris le mensonge en action, la duplicité du judaïsme. « Hypocrites, dit-il, Isaïe a bien prophétisé à votre sujet, lorsqu'il a déclaré : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi ; c'est un culte vain qu'ils me rendent, enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements humains (Is 29, 13, selon les Septante) ; laissant de côté la Loi de Dieu, et s'attachant avec force à la tradition des hommes. »

La parole prophétique distingue la condition du peuple et la responsabilité plus grande de ceux qui enseignent et sont d'office les guides des consciences. Docteurs et scribes avaient autrefois bien mérité de Dieu, et déployé un effort louable pour maintenir Israël dans l'observation de la Loi ; mais ils avaient exagéré dans l'application, et avaient déplacé l'axe réel de la religion. Le Seigneur se trouve en face d'une situation inquiète, troublée, où les peuples doivent tout à la fois respecter les commentateurs officiels de la parole divine et se tenir en garde contre leurs tendances. Il y a donc une heure possible où nous devons exercer un contrôle sur

l'enseignement qui nous est présenté? Oui, cette heure existe ; même elle existe toujours ; il n'est pas d'instant où nous ne devons légitimement être soucieux de notre pensée et de notre foi. A une condition cependant : c'est que nous possédions à côté de nous, comme les Juifs, la norme vivante selon laquelle se fera l'œuvre de discernement. Dès lors que les Juifs avaient le Seigneur, s'autorisant lui-même par sa doctrine, sa sainteté, ses miracles, ils possédaient en lui la forme exacte et authentique de la pensée religieuse ; saint Pierre le reconnaissait : « Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Ils pouvaient avec sécurité, sans indécision ni insolence, grâce au Seigneur présent, faire le départ de ce qui était exact ou fautif dans l'enseignement de leurs docteurs. Les chrétiens ont été placés par Dieu dans Une condition analogue. Nous ne sommes plus, dit l'Apôtre, comme des enfants qui chancellent, comme des épaves portées çà et là à tout vent de doctrine ; nous ne sommes pas à la merci du premier venu (Eph 4, 14). Nous possédons à côté de nous, et, dans une mesure, en nous (1 Io 2, 27; Hbr 8, 10-11), la norme infaillible de l'enseignement surnaturel : ce n'est ni notre intelligence, ni notre conscience ; c'est, comme pour les Juifs de l'âge évangélique, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, enseignant, ordonnant, sanctifiant, dans la personne de son Église.

Mt 15, 10-14 — Puis, ayant appelé à Lui les foules, Il leur dit : « Écoutez et comprenez. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme. » Alors les disciples, s'approchant, Lui dirent : « Savez-vous que les pharisiens, en entendant cette parole, se sont scandalisés ? » Mais Il répondit : « Toute plante que mon Père céleste n'a pas plantée sera déracinée. Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles ; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse. »

La conversation du Seigneur avec les pharisiens et les scribes avait eu lieu probablement sans mystère et devant le peuple, à moins que celui-ci ne se soit écarté par respect lorsque les représentants de la Synagogue avaient abordé la discussion. Quoi qu'il en soit, l'évangile nous montre le Seigneur appelant « de nouveau » la foule, et lui livrant, à elle plus docile et plus droite, la moralité de l'incident. « Écoutez-moi tous, disait-il, et comprenez bien. » C'est le prélude ordinaire d'un enseignement grave. « Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, entrant chez lui, le puisse souiller ; mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme ; ce n'est pas ce qui entre par sa bouche qui le rend impur, c'est ce qui en sort. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende ! » Et Jésus abandonna chacun à ses réflexions. Tandis qu'il s'éloignait, ses disciples s'approchèrent et lui dirent : « Savez-vous bien que les pharisiens ont été scandalisés par vos paroles ? » Leur indignation s'était déjà traduite sans doute lorsque le Seigneur avait contesté la valeur des traditions rabbiniques, tout ce qui constituait précisément leur originalité, leur caractère, la source de leur autorité. Mais en plus, suggérer aux foules que la distinction des viandes pures et impures importait peu ; que les souillures légales cataloguées par eux n'intéressaient point, au fond, la religion : n'était-ce pas d'une imprudence et d'une audace extrêmes ?

Pourtant, le Seigneur maintient et accentue son dire : « Toute plante que n'a pas plantée mon Père céleste sera déracinée. » La Synagogue était de Dieu, comme origine ; elle avait pour devoir de reconnaître et de désigner le Messie, elle devait préparer le peuple à sa venue. Dans la mesure où elle se déroba à ce devoir, elle cessait d'être la plantation de Dieu ; et en attendant que la chute de Jérusalem la déracinât complètement, la puissance divine qui l'avait constituée et qui se trouvait dans le Messie la frappait de malédiction et de stérilité. C'est déjà une mise en demeure de choisir entre le judaïsme et lui, une invitation à rompre avec l'autorité infidèle. Même alors, cependant, le Seigneur n'use pas de procédés violents : ce n'est point à la foule, mais au groupe restreint de ses disciples qu'il adresse l'injonction : « Laissez-les : ce sont des aveugles conduisant des aveugles. » Le peuple n'a ni le loisir, ni la possibilité d'étudier les Écritures. La pensée de Dieu ne lui vient que par l'intermédiaire de ses chefs, en qui il reconnaît Dieu ; il est essentiellement enseigné. Lorsqu'un aveugle conduit un aveugle, quelle chance y a-t-il pour eux de parvenir là où ils tendent ? Quelle chance n'y a-t-il pas plutôt pour l'un et l'autre

de s'égarer dans les fondrières, et de s'y abîmer d'autant plus sûrement qu'ils se trouvent plus étroitement attachés (Lc 6, 39)?

Mt 15, 15-20 — Pierre, prenant la parole, Lui dit: « Expliquez-nous cette parabole. » Et Jésus dit: « Vous aussi, êtes-vous sans intelligence? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre, et est jeté dans un lieu secret? Mais ce qui sort de la bouche part du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme. Car c'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes. Voilà les choses qui souillent l'homme; mais manger sans s'être lavé les mains ne souille pas l'homme. »

On était arrivé à la maison où se retirait le Seigneur. Et, dans l'intimité, saint Pierre, au nom des apôtres, lui dit: « Expliquez-nous cette parabole. » Il s'agit du thème de méditation livré aux foules et relatif à ce qui entre et à ce qui sort de l'homme, à la véritable souillure morale. Cet enseignement leur semble, à eux Juifs, bien nouveau, bien extraordinaire, et, à première vue, très opposé à la Loi, qui distingue, depuis Noé (Gn 7, 2), entre aliments purs et aliments impurs; aussi les apôtres paraissent-ils croire à une parabole mystérieuse, symbolique, qu'il ne faut pas prendre à la lettre et qui a besoin d'une glose pour être entendue sagement. Mais le Seigneur s'étonne de n'avoir pas encore été compris: « Vous aussi, répond-il, êtes-vous donc sans intelligence? » Les pharisiens sont fixés dans leur orgueilleux aveuglement; la foule est ignorante et d'esprit lourd; mais vous? Il est facile pourtant de reconnaître que les aliments et ce qui, de l'extérieur, entre dans l'homme, ne pénètre pas jusqu'à son cœur, jusqu'à son âme. Tout cela est élaboré dans l'estomac, pour être expulsé ensuite. Tout cela demeure donc, avant, pendant, après, toujours étranger à l'homme intime, à l'homme moral, et ne saurait lui infliger une vraie souillure. Ce qui le souille, c'est ce qui vient de lui, ce qui procède de son cœur. De là procèdent les pensées mauvaises, les adultères, la fornication, l'homicide, les vols, les actes frauduleux, la cupidité, les faux témoignages, les malignités, la ruse, les impuretés, l'envie, les blasphèmes, l'orgueil, tous les vices. Voilà qui est réellement mauvais, qui fait l'homme impur aux yeux de Dieu; mais manger sans s'être lavé les mains est chose inoffensive!

C'est donc sur le dedans et sur l'âme que s'exercera notre vigilance. La moralité et la religion n'existent que là. Et qui tient la pensée, la volonté, l'amour premier d'où procède l'agir, tient par là même l'homme tout entier. Jamais peut-être il n'y eut de leçon plus haute que celle-ci. Pourtant, attendons-nous à rencontrer l'objection: « Mais alors, pourquoi s'abstenir de viandes et de certains aliments? pourquoi toutes les prescriptions de l'ascétisme? » La réponse est aisée. Les choses dont nous nous privons ne sont aucunement mauvaises, l'épître aux Colossiens nous l'apprendra (Col 2, 21-22); et nous savons par l'Apôtre qu'une nourriture matérielle ne saurait, par elle-même, nous rendre ni agréables à Dieu, ni impurs (1 Cor 8-9; Rm 14). Là encore, ce sont les dispositions de notre cœur, l'obéissance à l'Église, le désir de nous soumettre tout entiers au Seigneur qui font la valeur de la mortification chrétienne.

En résumé (selon Origène)

SANS NOUS INQUIÉTER DE LA TRADITION DES PHARISIENS, ESSAYONS, À LA LUMIÈRE DU BON SENS, DE PURIFIER NOS ACTIONS ET AINSI DE LAVER LES MAINS DE NOS ÂMES.

Prières

Concéde, quæsumus, omnípotens Deus: ut, qui protectionis tuæ grátiam quærimus, liberáti a malis ómnibus, secúra tibi mente serviámus. Per Dóminum.

Accordez à notre demande, Dieu Tout-Puisant, que, recherchant la grâce de votre protection, nous soyons délivrés de tous les maux et vous servions avec une âme tranquille. Par Notre-Seigneur.

Prière à saint Sébastien contre la maladie

Seigneur notre Dieu, laissez-vous fléchir par nos prières et nos offrandes en l'honneur de saint Sébastien, et délivrez-nous de toutes sortes de dangers par l'intercession de votre bienheureux martyr. Nous vous en prions par N.-S. J.-C. Ainsi soit-il.

Saint Sébastien, délivrez-nous, par vos prières et votre secours, des maladies contagieuses.

Père céleste, jetez les yeux sur votre doux Fils qui a tant souffert pour nous. Considérez, Seigneur, quel est celui qui souffre, et pour qui il souffre. C'est Jésus-Christ, votre fils innocent, qui souffre pour me racheter, moi votre esclave, couvert de péchés. Celui qui est la source de la vie, s'est laissé conduire au supplice comme un agneau, et obéissant jusqu'à la mort, a bien voulu mourir de la mort la plus cruelle. Votre Fils, celui que vous avez engendré éternellement de votre substance, a daigné prendre sur lui toutes mes faiblesses. Pardonnez-nous, mon Dieu, nos fautes et nos faiblesses. Ainsi soit-il.